



Jean Bonichon

Au fil de l'eau.

10 Décembre 2019 / 31 Mars 2020

Jean Bonichon

résidence Nekatoenea
(CPIE Littoral Basque)

Programme de recherche et de création

Arriskua

associé à Sylvie Paradis
(chercheure géographe)



Entre décembre 2019 et mars 2020, l'artiste Jean Bonichon et la chercheuse Sylvie Paradis, ont développé un projet de résidence art & science en s'appuyant sur la réalité du territoire du bassin de la Bidassoa et en s'interrogeant sur les questions liées aux changements climatiques dont la montée des eaux. Cette résidence, d'une durée de trois mois, repose sur l'implication de jeunes étudiants (du lycée agricole de Saint Pée sur Nivelle) mais aussi sur le travail de création personnelle d'oeuvres et la production d'écrits.

Une première période a servi à se familiariser avec l'environnement, ses spécificités et à mieux connaître les enjeux locaux. La deuxième période a été consacrée à la production des oeuvres. Un intérêt particulier a été porté à la question de la capacité de résilience de notre territoire : la capacité à relever les enjeux contemporains, faire face ou faire avec les changements climatiques, les variations de niveaux d'eau, le phénomène de la submersion marine ; aux visions et scénarios d'un futur possible où l'humain accepte, ou non, les conséquences et traces laissées.

Cette édition retrace en images les œuvres réalisées par Jean Bonichon ; œuvres performatives dont l'artiste joue lui-même le protagoniste. Avec un humour décalé, quelque fois grinçant, une certaine folie, une logistique parfois complexe et laborieuse, avec finesse dans le message, Jean Bonichon à sa manière d'interpréter le monde. Il nous embarque dans ses mises en scène absurdes voire parfois burlesques.



Dans la vidéo *Boga boga*, nous suivons un radeau déguisé en maison basque descendre la rivière de la Bidassoa pour s'échouer dans l'Atlantique ; symbole fort du « bien » qui risque de disparaître peut-être un jour sous et avec les eaux. Le temps de l'exposition, le radeau devient un dispositif de présentation et invite le spectateur à visionner quelques séquences embarquées.

Dans une autre performance nous voyons l'artiste avec des lunettes de chantier transformées pour simuler la montée des eaux. Entre design et objet inventé par un ingénieur un peu fou, et grâce à un système de pompe à eau, du double vitrage et beaucoup de silicone, Jean Bonichon fait monter dans ses lunettes de l'eau à une hauteur de la ligne d'horizon. En résulte une image drôle d'une réalité pourtant terrifiante ; l'inondation est juste devant nos yeux...

Une de ses vidéos réalisée au bord de la plage hendayaise simule l'arrivée d'une vague submersive grâce à un dispositif bricolé à l'aide d'un aquarium fermé et rendu complètement étanche. Une énorme pierre sanglée alourdit l'objet et permet de l'ancrer au mieux dans le sol mouvant. La box est installée dans le sable et attend l'arrivée des premières vagues. À l'intérieur, une caméra est fixée au milieu et sur une des vitres opposée un trompe l'œil ; l'imitation d'une fenêtre d'une ferme basque. La caméra filme alors l'arrivée des vagues qui tapent de plus en plus fort la vitre donnant ainsi l'illusion de l'arrivée de vagues démesurées.

Les messages de Jean sont clairs et simple, les différents dispositifs souvent complexes et laborieux nécessitent de l'aide et l'implication de bénévoles et/ou de professionnels.

Aucun besoin non plus d'expliquer que l'artiste expérimente ses dispositifs lui-même. Chaque performance demande un vrai engagement ainsi que des efforts physiques auxquels se rajoutent aussi des paramètres non-maîtrisés, comme la force des vagues, le vent ou le courant, qui compliquent la mise en œuvre des projets et qui font que chaque action devient une petite aventure en elle-même.

Boga boga est une performance réalisée le Dimanche 8 Mars 2020 sur la Bidassoa, la baie de Txingudi et l'océan Atlantique.

Un « toit/radeau » descend le cours de la rivière à la force de trois rameurs. Il a fallu trois heures de travail, aidé par le reflux de la marée descendante, pour effectuer le parcours jusqu'à la pleine mer.

L'action a nécessité la réalisation de l'embarcation en amont (transportée en kit et assemblée sur les berges de la Bidassoa avec une armée de bénévoles), un repérage de la rivière et de ses courants, l'encadrement d'une équipe de tournage et la sécurisation par la SNSM.

Malgré des efforts répétés, il a été impossible d'obtenir les autorisations des affaires maritimes dans les délais impartis pour l'action. Un fidèle du port de Caneta (port des hendayais) me certifie que le lit et l'estuaire de la Bidassoa sont, du fait du Traité des Pyrénées, hors juridiction ; je décide donc de partir.

Boga boga est le nom d'un chant marin traditionnel basque.

Bonichon Jean
À : [redacted]
Cc : [redacted]

Monsieur [redacted]

Je me permets de revenir vers vous au sujet de l'action artistique sur la Bidassoa et dans la baie de Txingudi. La contrainte de devoir utiliser une embarcation immatriculée avec un pilote agréé est beaucoup trop lourde pour mon projet. Cela change totalement le propos de mon intervention qui, in fine, a pour but de sensibiliser la population sur les risques liés au littoral, à la montée des eaux et aux inondations par le biais du langage artistique. Car cette œuvre est une approche aussi poétique qu'utile. Malheureusement, le fait de motoriser l'action enlève toute l'épaisseur et la sensibilité de cette idée.

Dès lors, vous me voyez contraint de jeter l'éponge et d'abandonner une démarche qui pourtant me semblait aussi pertinente par son propos que par sa puissance évocatrice. Pourtant cette vidéo devait être une pièce majeure de l'exposition qui se tiendra à Aspoutstipi (Maison de la Corniche basque) à partir d'avril 2020. Ce qui m'attriste le plus, c'est que j'avais réussi à fédérer autour du projet un grand nombre d'habitants d'Hendaye : les bénévoles de la SNSM qui devaient assurer la sécurité autour de l'embarcation sur la baie et dans la zone maritime, l'équipe du CPIE qui devait assurer le tournage, la ville de Hendaye qui assurait la logistique. Tous trouvaient le projet remarquable et étaient enthousiasmés par l'idée de l'œuvre.

Vous savez, le Facteur Cheval n'aurait jamais pu réaliser son "Palais idéal" et Jean Tinguely son "cyclope" s'ils avaient dû rester dans les normes. Ces monuments sont pourtant visités chaque année par des milliers de visiteurs qui se déplacent uniquement pour les voir, y compris de l'étranger. Bien évidemment, je n'oserais pas comparer mon travail avec ces géants de l'art mais, sachez que, ma démarche était sincère.

Bien cordialement,

Bonichon Jean
À : [redacted]
Cc : [redacted]

Bonsoir Monsieur Bonichon,

Je suis navré de la décision prise vis-à-vis de votre démarche que j'ai effectivement prise comme étant sincère et que nous avons cherché à accompagner en proposant le meilleur compromis possible. En effet, comme je vous l'avisai lors de votre entretien, même pour un projet de sensibilisation tel que celui que vous portez, il est difficilement entendable de mettre des vies humaines en danger, ce à quoi concourent l'ensemble des règles qui régissent la navigation maritime.

C'est donc à ce titre que nous vous avons proposé ce compromis composée d'une "base" agréée pour la navigation que vous auriez "habillée" de la structure envisagée. Pour être précis, ce navire base pouvait être un navire de plaisance loué le temps nécessaire et piloté par quelqu'un disposant d'un permis mer côtier. Un navire professionnel n'était pas nécessaire sur ce projet. Cela vous laissait donc le plus grand choix possible pour trouver un navire adapté à votre projet.

Quant à la question de la motorisation de ce navire base, la présence d'un moteur aurait permis de sécuriser le projet si la manœuvrabilité de l'ensemble s'avérait trop compliquée au regard des conditions de navigation au moment du tournage. Ainsi, l'usage de la pagaie restait tout à fait possible mais le pilote aurait eu le moteur pour l'assister, complété par le navire suiveur le cas échéant.

Je reste néanmoins à votre disposition si vous deviez revenir sur votre décision.

Bien cordialement.

Bonichon Jean
À : [redacted]
Cc : [redacted]

Monsieur Bonichon,

Suite à notre entretien et à l'échange de mails ci-dessous, je vous avais fait part des conditions dans lesquelles votre projet pouvait se réaliser au regard des règles qui encadrent la navigation maritime. Vous m'avez alors écrit que vous ne donniez pas suite à ce projet, estimant ces conditions trop restrictives.

J'ai été néanmoins surpris, suite à la réception de photos et de vidéos, de découvrir que non seulement vous n'aviez pas jeté l'éponge mais qu'en plus, vous aviez poursuivi votre projet sans tenir compte des préconisations de l'administration visant à équilibrer les risques encourus avec le projet. Je constate que le temps que nous avons consacré à votre projet aurait pu servir à d'autres administrés.

J'en profite également pour vous rappeler que si votre projet n'est pas encore achevé et que des sorties complémentaires devaient advenir, votre œuvre devra être adaptée sur un navire de plaisance à moteur piloté par une personne titulaire du permis et avec le matériel d'armement réglementaire. Cet aménagement devra bien évidemment être complété par le dispositif de sécurité que vous avez prévu. En outre, je vous rappelle également que le mouillage de tout engin flottant, quel qu'il soit, est soumis à une autorisation préalable du commandant de la station navale française de la Bidassoa. Aussi, n'étant pas titulaire de cette autorisation, vous veillerez à ce que votre œuvre ne reste pas sur le plan d'eau.

Bien cordialement,



Bonichon Jean
À : [redacted]
Cc : [redacted]

Monsieur [redacted]

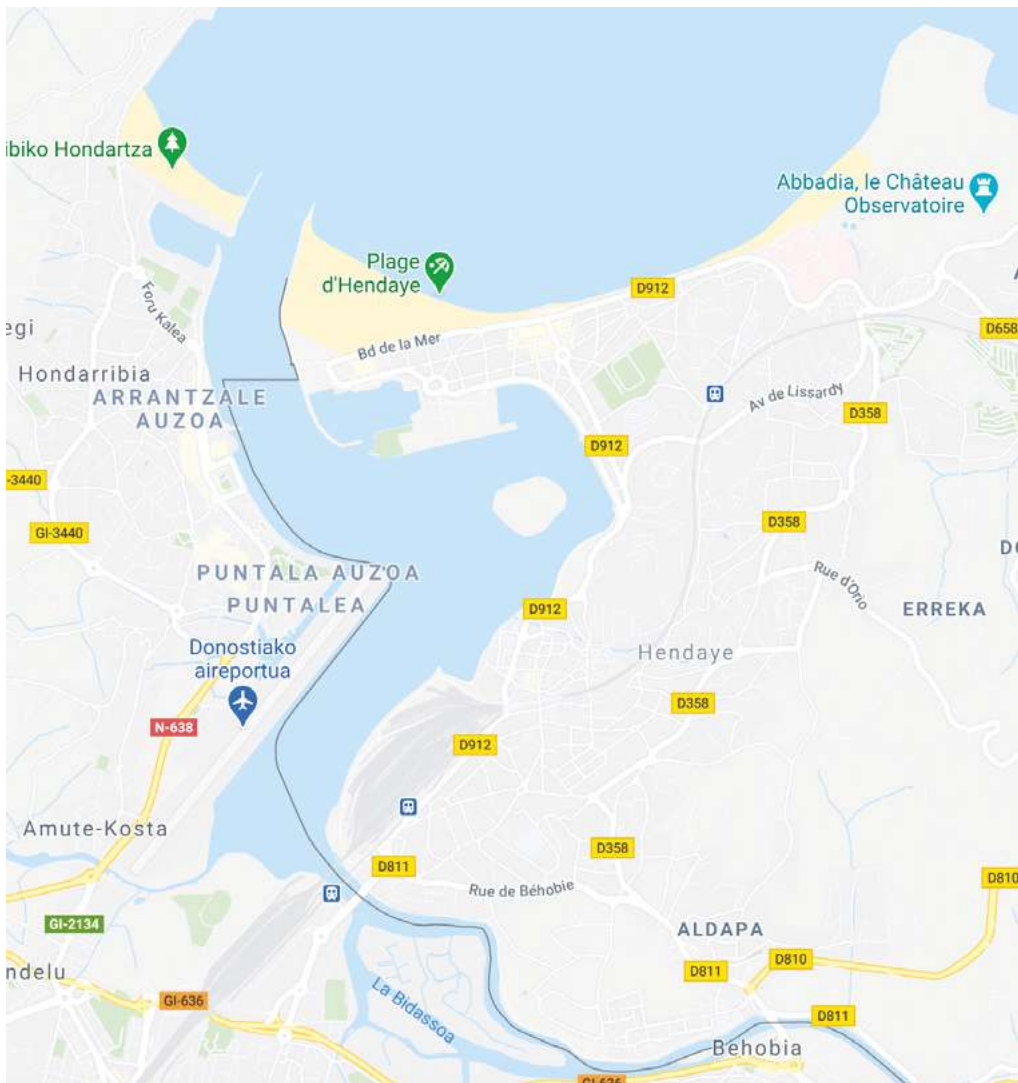
Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir tenu au courant de l'avancée du projet.

Après avoir baissé les bras, j'ai réalisé que je pouvais tout de même construire l'objet comme un dispositif utopique, une structure pour une performance que ne verra jamais le jour, une forme plastique invitant à la rêverie.

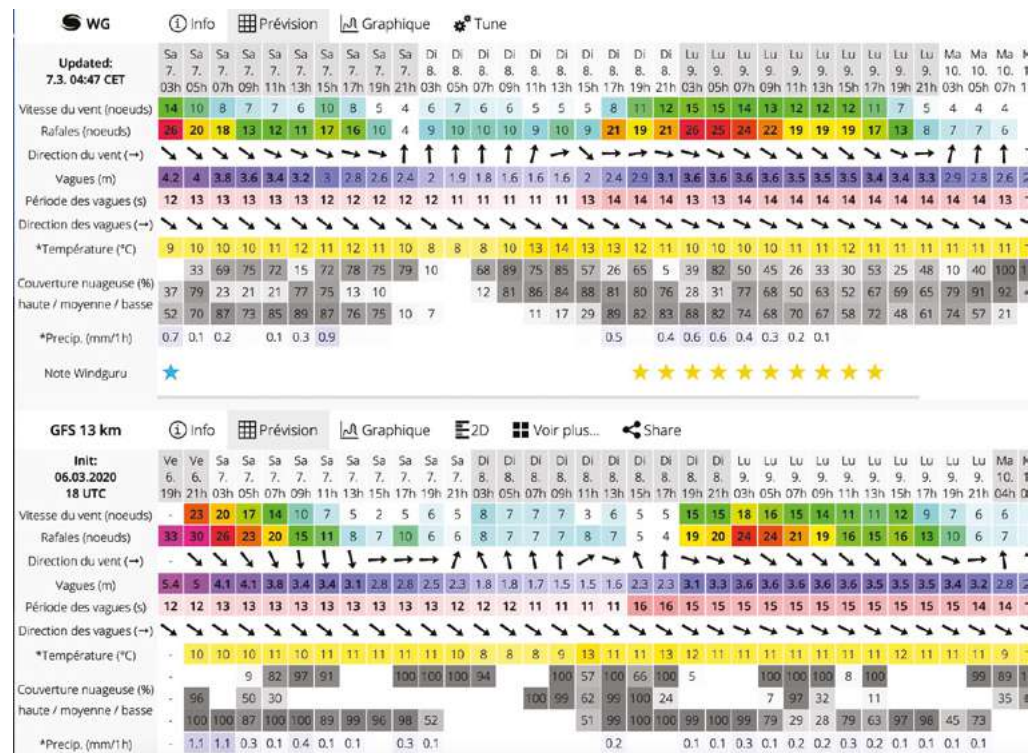
Alors que je pensais à la construction de l'objet, j'ai re-rencontré Monsieur [redacted] de Caneta. Vous aviez raison ; c'est en parlant avec lui du projet qu'il m'a indiqué qu'il pourrait y avoir la possibilité de me prêter le bateau immatriculé d'une de ses connaissances à condition que je fasse assurer l'embarcation. J'ai immédiatement contacté mon assurance qui a accepté de prendre en charge le bateau qui m'a servi de base de travail.

Après reçu ce certificat fin février, je me suis appliqué à mettre en œuvre la fabrication de l'embarcation/maison au plus rapidement. Il m'a fallu dix jours de travail intense pour pouvoir réaliser la pièce et ce n'est que ce dimanche (avec une armée de bénévoles) que j'ai pu vérifier sa flottabilité. Ainsi, c'est pourquoi l'embarcation est ancrée dans la baie après en avoir averti et obtenu l'accord du Club Nautique et de Endaika (club de rame). C'est d'ailleurs Monsieur [redacted] qui permet d'armer l'embarcation d'un moteur. Ma résidence se termine à fin du mois et le temps m'est très précieux ; c'est pourquoi j'ai profité de la fenêtre météo actuelle (après le climat tempétueux des dernières semaines) pour faire cette mise à l'eau. Vous pouvez croire que je prends le plus grand soin pour répondre à toutes les exigences que vous avez identifiées et pour remplir toutes les conditions nécessaires à la sécurité de tous. D'ailleurs les représentants de la SNSM Hendaye [redacted] sont venus valider ensemble les deux étapes cruciales de la fabrication : la structure flottante puis la mise en place du toit. Cette embarcation est une sculpture associée à un dispositif vidéo qui seront présentés lors de l'exposition "Au fil de l'eau" à Aspoutstipi (Maison de la Corniche Basque) à partir du 10 avril 2020.

Veuillez agréer, [redacted], mes salutations les plus cordiales.
Jean Bonichon



La Bidassoa est la rivière qui sépare le Pays basque sud du Pays basque nord. Depuis la signature du Traité des Pyrénées sur l'île des Faisans (point de départ de la descente en «toit/radeau» pour la performance *Boga boga*), la Bidassoa entre Hendaye, Behobie, Hondarribia et Irun marque la frontière franco-espagnole qui possède sa propre juridiction fluviale. La rivière est régulièrement sujette à des débordements suivant la fonte des neiges et aux pluies abondantes. Par ailleurs, peuvent se cumuler les phénomènes des tempêtes et des grandes marées.



Prévisions météo sur des sites pour surfeurs à 24/48h de la performance : entre les deux jours retenus en amont avec la SNSM, le dimanche sera préféré au samedi en fonction de l'orientation et force du vent et de la faible amplitude de la houle.

Date	PLEINES MERS HIGH TIDES - PLEAMARES			BASSES MERS LOW TIDES - BAJAMARES		
	Matin h mn	Coef	Soir h mn	Coef	Matin h mn	Soir h mn
1 D Su	08 25	57	20 41	52	02 10	14 29
2 L M	09 13	46	21 38	41	02 53	15 16
3 M Tu	10 22	37	23 00	34	03 55	16 26
4 M W	11 49	33	-- --	--	05 20	17 57
5 J Th	00 25	35	13 11	41	06 48	19 16
6 V F	01 36	47	14 15	56	07 55	20 14
7 S Sa	02 34	64	15 07	74	08 47	21 03
8 D Su	03 24	82	15 53	91	09 33	21 47

La mise à l'eau est prévue pour 14h30 afin de profiter au maximum du reflux de la marée descendante lors de la sortie à l'embouchure de l'estuaire de la Bidassoa.



La SNSM (Société Nationale des Sauveteurs en Mer, est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique en 1970. La SNSM assure une mission de service public, dont le financement repose à 80% sur la générosité du public et des entreprises mécènes.

La SNSM s'appuie sur 8 500 bénévoles au sein de 214 stations de sauvetage sur tout le territoire français. Ces Stations accomplissent aussi bénévolement des missions de sécurité civile, dans le cadre de manifestations à terre (manifestations sportives, concerts, matchs de football...) et en mer (départs de courses nautiques, événements ou performances nautiques...).

C'est dans ce cadre, qu'en Mars dernier, LA STATION SNSM D'HENDAYE a assuré la sécurité sur l'eau de la Performance Artistique de l'artiste JEAN BONICHON, en résidence à NEKATOENEA.

Cinq bénévoles de la Station, dont 2 plongeurs, embarqués sur notre Semi Rigide d'Intervention, ont accompagné, la journée durant, la descente du radeau de JEAN, sur la Bidassoa et en Baie de Txingudi, jusque la sortie vers la mer, en Baie d'Hendaye.

« Sachez que sur l'eau, vous pouvez compter sur nous. »

L'équipage des 21 Bénévoles de la Station SNSM d'Hendaye

Station SNSM d'HENDAYE : Zone technique - Chai N°24 – rue des Orangers - 64700 HENDAYE
Téléphone : 06 71 43 01 79 / E-mail : president.hendaye@snsm.org / <https://station-hendaye.snsm.org/>



L'équipe de la SNSM a assuré la sécurité de la performance durant le parcours fluviale et maritime.



Un partie des bénévoles lors du montage de la structure (photo Sylvie Paradis).



Structure bois franquée de 6 bidons de 220L sanglés et 3 bidons de 60L.
 Une barque immatriculée et assurée,
 une charpente bois et 4 plaques pvc
 tuiles romanes composent le reste
 du radeau.
 Deux «skates» assurent la mise à l'eau.

Matériel de sécurité :
 gilets de sauvetage gonflage automatique,
 une drisse de 25m, un anneau de remorquage,
 une VHF portable avec housse.
 2 pagets de paddle, une rame de traînière.





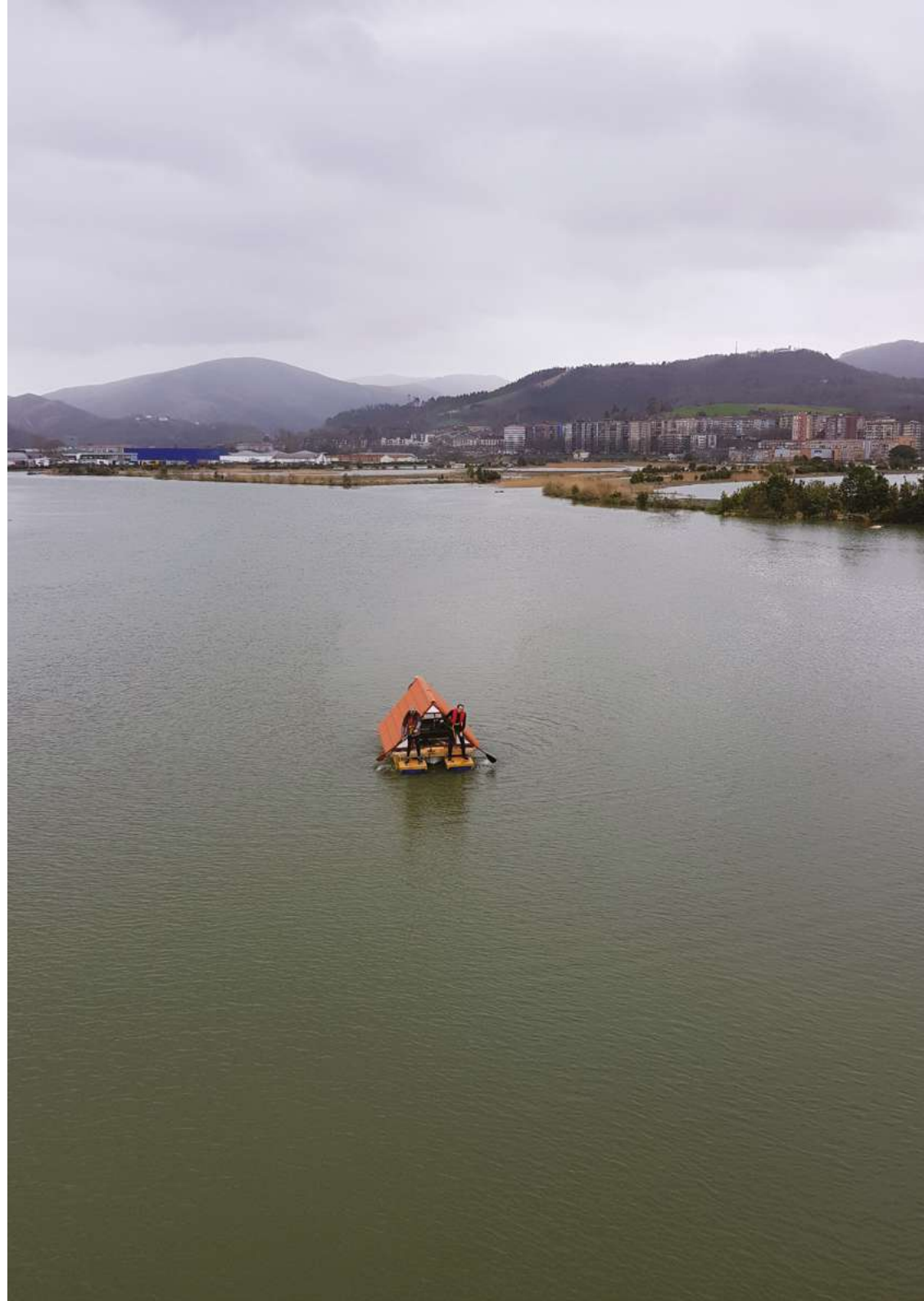
Montage du «toit/radeau» sur la berge et mise à l'eau en face de l'île des Faisans. La veille, et après des pluies assez abondantes sur les reliefs, il y avait des doutes concernant une éventuelle crue de la rivière. Finalement, tous les voyants seront au vert, nous pourrons partir.

Une équipe d'une douzaine de bénévoles d'Hendaye, de Bayonne et de Capbreton donnent la main pour la mise en oeuvre de la performance (y compris les prises de vue vidéos des rives). Trois caméras et deux gopro embarquées gardent traces de l'action.

Sylvie Paradis (chercheuse géographe) accompagne le parcours de la performance (photo de gauche).













Les «trois mousquetaires» Jean-Pierre Uria (Barreur/Hendaye), Julien Meyer (Rameur/Capbreton), Jean Bonichon (Rameur/Creuse).

Deux vidéos gardent trace de l'action (l'une immersive, l'autre plus poétique). Elles sont diffusées dans la structure du «toit/radeau» sous le mode d'un dispositif global d'exposition.







Hormis l'idée de la submersion par les eaux, *Boga boga* évoque la triste et terrible réalité des populations déplacées laissant tout derrière elles en quête d'un ailleurs viable et d'un nouveau chez-soi.



Lunettes pour simuler la montée des eaux, 2020.
Objet performatif (photo de l'expérimentation Aintzane Lasarte).



Des lunettes de chantier à double cloison plexiglas permettent, en actionnant une poire à eau, de simuler la montée des eaux.
Le porteur découvre alors son environnement totalement submergé.



Mise en oeuvre à Hendaye plage (photo Yasmin Bernart).

En attendant, la mer monte est une vidéo par laquelle on voit la mer monter jusqu'à totalement submerger ce qui serait la fenêtre d'une maison.

Avec la montée des eaux, jusqu'à 200 000 personnes pourraient être déplacées des littoraux français d'ici 2030.

En attendant, la mer monte, 2020.
Boucle vidéo sonore, 16:9, couleur.



Même les combattants passent la serpillère, 2020.
Photographie numérique couleur, dimensions variables.

Plus que les incendies, les pompiers d'Hendaye combattent les inondations. L'idée de cette image est née lors d'une entrevue initiée, en décembre, par Sylvie Paradis avec des acteurs locaux dont un élu pompier au SDIS64. Par ailleurs plusieurs gardes du littoral (CPIE) sont pompiers volontaires.

Les deux jumeaux sont les formations géologiques les plus connues et les plus identifiées de la corniche basque.

Les jumeaux réalisé en Ossau-Iraty en collaboration avec la GAEC Goxoan reprennent la forme des deux cathédrales de Flysch.

Sous les coups de la houle, des marées, du vent, de la pluie et des tempêtes, le trait de côte recule d'année en année.

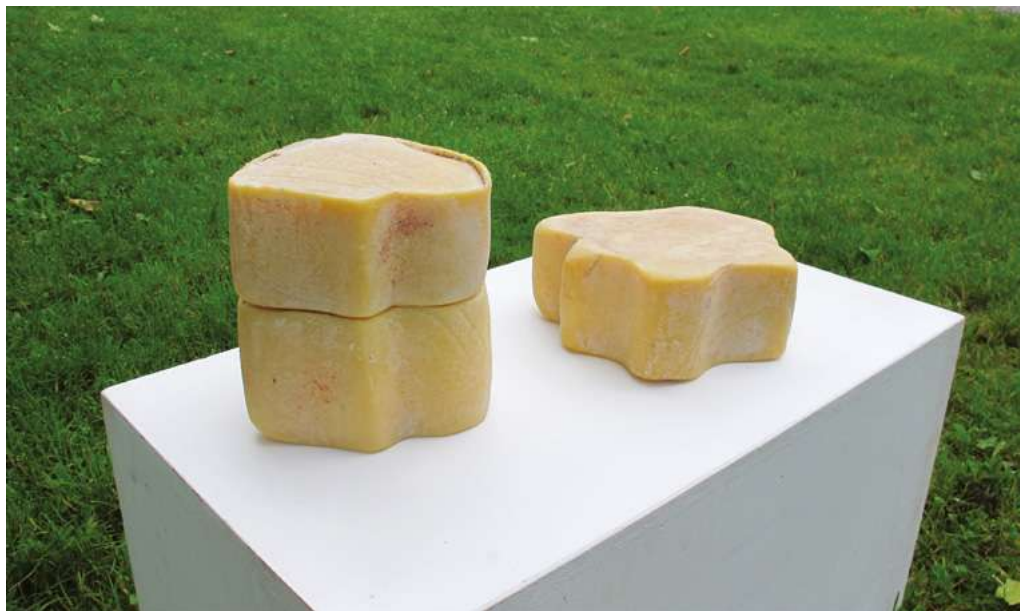
Comme la falaise qui s'effrite, *Les jumeaux* en fromage traditionnel basque sont destinés à être dégustés lors de l'inauguration de l'exposition.

La GAEC Goxoan (élevage et transformation fromagère bio) fait partie des trois exploitations agricoles habilitées à travailler sur le Domaine d'Abbadia (CPIE littoral basque).



Ci-dessus, moules contre-plaqué et plexiglas pour presser les sculptures en fromage.
À droite, moulage des sculptures dans le laboratoire de la fromagerie avant pressage et affinage.





Les jumeaux, 2020.
Ossau-Iraty, 10 mois d'affinage en octobre 2020.

Milesker à l'équipe du CPIE Littoral Basque pour votre engagement et votre bienveillance : Pascal maître anti-avitaminose, Lionel boss vert, Sandrine cheffe-net, Alistair géo-pythons, Lucas barbe-orchidées, Fred du feu-serpent, Jon pilote à libellules, Caroline tête en cimes Txomin roi des pommiers, Michèle reine des balais, Laurence enfant des chants, Etienne aux oiseaux, Delphine, Laurine, Maider et Maidertxu.

Milesker aux élu.e.s d'Hendaye et du Pays basques Paco Durandeu, Frédéric Tranche, Émilie Dutoya, aux services techniques de la ville, au Club Nautique, aux hendayais.e.s Jean-Claude Alza, Camille, Iñaki, Juantxo et toutes celles et ceux que j'ai pu rencontrer. Milesker à Carole Mendiburu et aux étudiant.e.s du lycée agricole de Saint Pée sur Nivelle.

Milesker aux neuf pompiers du SDIS64 qui ont pris la pose, à leur Capitaine Stéphane Boivinnet. Milesker aux bénévoles de la SNSM d'Hendaye à leur président Michel Lafitte, leur patron Yannick Guillet et leur trésorière Valérie Colongue pour vos actions sécurisantes. Milesker à la Gaec Goxoan, à Ttôte Elizondo et à Pantxika Ebxeto, pour *les jumeaux* affinis.

Milesker à Julien Meyer, Jean-Pierre Uria, Béranger et Julie Laymond, Léon Lachamp, Blanche Konrad, Mélodie Serena et à toutes celles et ceux qui ont accompagné la performance *Boga boga*. Milesker encore à vous sans qui ce projet n'aurait jamais existé.

Un Milesker tout particulier à ma complice de résidence Sylvie Paradis et à mes amies de NEKaTOENEa : Elke Roloff, Aintzane Lasarte et Yasmin Bernart.



«Hey ho, let's go» (photo Blanche Konrad)

NEKaTOENEa - Résidence d'Artistes au DOMAINE d'ABBADIA à HENDAYE

Située à Hendaye, au cœur du Domaine d'Abbadia, la résidence permet de recevoir chaque année des artistes contemporains. Soutenus matériellement ils bénéficient ainsi de conditions privilégiées de création. Propriété du Conservatoire du littoral, site naturel protégé, le Domaine d'Abbadia offre une diversité de milieux naturels et de thèmes d'investigations scientifiques (géologie, faune, flore, environnement...). De par sa situation géographique, au Pays Basque entre France et Espagne, à la limite entre continent terrestre et espace océanique, la résidence est également influencée par les notions de frontières.

Placé sous la responsabilité du CPIE LITTORAL BASQUE, le programme "NEKaTOENEa, résidence d'artistes" a permis l'accueil en 2019-2020 de Jean Bonichon, artiste et Sylvie Paradis, chercheuse dans le contexte de la résidence de création/médiation du programme ARRISKUA, projet de prévention et de gestion des risques sur le littoral basque 2019/ 2020. Soutenu dans le cadre du FEDER FSE 2014 – 2020 de la région Nouvelle-Aquitaine, cette résidence est une des actions portées par le CPIE Littoral basque pour renforcer la culture du risque en encourageant la résilience au sein des communautés locales.

Nous tenons à remercier pour leur soutien : le Conservatoire du Littoral, la Ville d'Hendaye, et la Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

NEKaTOENEa – Artista egoitza Hendaiko Abbadiako Eremuan

Hendaiko Abbadiako Eremuaren erdi-erdian kokaturik, egoitzak urte guztiz bi artista errezibitzen ditu. Materialki lagundurik, sorkuntza baldintza paregabeak gozaten dituzte. Itsasbatterreko Kontserbatorioaren jabetza eta natura-gune babestua den Abbadiako eremuak ingurune natural eta zientzia-ikerketa gai anitz eskaintzen du. Bere kokapen geografikoa dela eta, erran nahi baita Euskal Herrian, Frantziaren eta Espainiaren artean, lur-kontinentearen eta itsas eremuaren arteko mugan, egoitza « muga » kontzeptuaren menpe dago.

Euskal Itsasbatterreko IEZlren ardurapean den "NEKaTOENEa, artisten egoitza" programari esker, Jean Bonichon artista eta Sylvie Paradis ikerlaria, sorkuntza/mediazio egonaldi batean parte hartu dute 2019-2020 urteetan, euskal itsasbatterren babesarako eta kudeaketarako Arriskua programaren parte gisa. Akitania Berria Eskualdeko FEDER-FSE 2014-2020 programari esker sustengatua, egonaldi hori Euskal itsasbatterreko IEZI elkarteak kudeatzen dituen ekintzeetariko bat da. Egonaldi horren helburua da arriskuaren kultura bultzatzea eta biztanleriaren adaptazioa sustatzea.

Eman diguten laguntza eskertu nahi diegu: Itsasbatterreko Babes Eremua, Akitania Berria Eskualdea eta Hendaiko Herriko etxea.



Lost in Abbadia, 2020.

Photographie numérique couleur, dimensions variables.

Programme de recherche et de création

Arriskua

résidence Nekatoenea
(CPIE Littoral Basque)